

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD100

présenté par

M. Chauche, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme,
Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes,
Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet,
Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport établissant des données chiffrées sur l'opportunité d'un élargissement de l'entente VALABRE à l'ensemble du territoire et un renforcement de ses missions de prévention et d'acculturation au risque incendie.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Née le 8 mai 1963, à la suite d'incendies de grandes ampleurs sur le pourtour Méditerranéen, l'Entente Valabre est un établissement public qui a joué un rôle précurseur en matière de lutte et de prévention des feux de forêts.

En rassemblant dans une même structure, des départements, des services départementaux d'incendie et de secours ainsi que la collectivité territoriale de Corse, l'Entente permet de mettre autour de la table élu.e.s locaux et acteurs-actrices de la lutte contre les incendies.

L'Entente Valabre a ainsi permis à ces membres historiques de développer une culture commune du risque afin de lutter plus efficacement en cas d'incendies. L'Entente acculture ainsi des maires à se préparer à faire à un départ de feu.

L'Entente agit également en matière de prévention afin de sensibiliser la population aux comportements à risque en matière d'incendie. Elle mène ainsi régulièrement des actions en période estivale sur les aires d'autoroute pour présenter les dangers du jet de mégot, elle effectue également des actions de communication auprès du grand public lors des périodes à risques.

Au regard du changement climatique et de l'extension géographique du risque incendie qu'il induit, il apparaît pertinent de s'appuyer sur l'expérience accumulée par l'Entente Valabre pour sensibiliser la population et former les élus au risque incendie. Pour rappel 9 feux sur 10 sont d'origine humaine et 7 sur 10 sont le fruit d'une imprudence ; renforcer la prévention reste le meilleur moyen de se prémunir du risque incendie.

Il semble plausible que de nouveaux départements émettent le souhait de rejoindre l'Entente Valabre pour mieux se préparer à faire face au risque incendie Aussi, afin d'anticiper un élargissement et un renforcement des actions de prévention et d'acculturation au risque incendie, le groupe LFI-NUPES demande que le Parlement soit éclairé par un rapport à ce sujet.